

Début du message transféré :

Expéditeur: <nora.tounsi@communication.centrale-canine.fr>

Date: 19 juillet 2018 à 14:28:37 UTC+2

Objet: CENTRALE CANINE - COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT

Répondre à: SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE <nora.tounsi@centrale-canine.fr>

Aubervilliers, le 19 juillet 2018,

Note d'information à l'attention Des Juges de la SCC,
Des Présidents des Associations Canines Territoriales,
Des Présidents d'Associations Spécialisées de race,
Des Présidents des clubs d'éducation et d'utilisation de la SCC

Objet : Information suite aux évènements qui ont perturbé la cérémonie d'ouverture de la Finale de Ring à Narbonne

Depuis plusieurs années se développent des idéologies extrémistes, résolument hostiles à l'élevage et à l'utilisation des animaux. Certes, les chantres de ces idéologies demeurent ultra minoritaires, mais la montée en puissance de leurs revendications relayées par les médias est devenue une réelle préoccupation. Des activités importantes de la cynophilie pourraient être remises en cause. Soucieux de la pérennité de ses activités, le comité de la SCC, a souhaité prévenir ce danger, et répondre aux attentes d'exemplarité de nos concitoyens très sensibles au bien-être des animaux.

Fort de ce constat, le comité de la SCC a pris des décisions règlementant l'élevage et a demandé à la CUNcbg, concernant le Ring, de se pencher sur certains aspects techniques des épreuves tels que la Palissade et la coupure du parcours de l'échelon 3 en 2 parties lorsque la température est trop élevée. Les propositions de la CUNcbg sur ces 2 points ont été validées par le comité.

Quelques adeptes du Ring contestent ces décisions car ils n'ont pas compris que ces mesures sont prises dans l'intérêt des chiens et qu'il est vital pour leur discipline d'aménager certaines épreuves. Pour répondre à cette incompréhension et dans un but d'apaisement, des réunions d'information et de concertation auxquelles tous les « Ringueurs » étaient invités ont été organisées en avril et mai 2018 par le Groupe de Travail Ring dans tous les groupes de sélectifs. Le but de ces réunions était d'expliquer les raisons de ces décisions, de sensibiliser chacun sur la nécessité de prendre en compte le Bien-Etre Animal dans tous nos règlements pour assurer l'avenir de la discipline et de recueillir diverses suggestions dans ce domaine.

Afin de préciser la position de la SCC sur cette importante question du Bien-Etre Animal et pour expliquer le bien-fondé des mesures déjà prises, le président de la SCC est venu spécialement à Narbonne pour la cérémonie d'ouverture de la Finale.

Malheureusement, un certain nombre de contestataires représentant une minorité d'adeptes de cette discipline, ont empêché tout dialogue préférant les cris, les vociférations, les sifflets... Cet évènement est grave car il constitue d'une part une contestation des décisions prises par la SCC sur une discipline placée sous sa responsabilité et d'autre part révèle, de la part des

contestataires, une opposition incompréhensible aux mesures décidées en faveur du Bien-Etre de nos chiens.

Le 10 juillet dernier, le comité a estimé que les décisions stratégiques prises en matière de bien-être animal ne pouvaient être contestées. Le comité entend éviter que tout nouvel événement de ce type ne se reproduise et souhaite s'assurer que le bien-être animal soit compris, appréhendé et respecté. C'est pourquoi, il a décidé d'annuler les sélectifs et la Finale Ring 2019 avec, le cas échéant, une annulation pour l'année 2020 si les conditions à respecter pour la tenue de ces épreuves ne sont toujours pas réunies.

En revanche, afin d'éviter que le comportement irresponsable d'une minorité ne pénalise la majorité des adeptes de cette discipline, cette mesure ne concerne pas les autres épreuves telles que Brevet, Ring 1 Ring 2 et Ring 3 qui pourront continuer à se dérouler normalement.

La SCC invite tous les cynophiles à prendre conscience de l'importance grandissante du Bien-Etre Animal et de la nécessité de prendre en compte ces critères dans les règlements de toutes nos disciplines : il s'agit d'un enjeu majeur pour l'avenir de la cynophilie et la pérennité de nos activités. Si la SCC ne prend pas de façon proactive ces décisions indispensables de modifications en faveur du bien-être des chiens, il est fort probable que sous la pression des ONG ou de l'opinion publique une initiative parlementaire ou gouvernementale nous impose des règles bien plus sévères, pouvant même aller jusqu'à l'interdiction de certaines disciplines.

Pour le Comité
Le PRESIDENT
Michel MOTTET